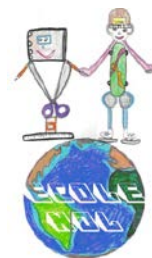




**ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES**  
504, 5<sup>ième</sup> Avenue  
Verdun (Qc) H4G 2Z1  
Tél. : (514) 765-7595



## ORDRE DU JOUR

Réunion du conseil d'établissement de l'école  
Notre-Dame-de-Lourdes

Le 6 septembre 2018 à

- 1 Vérification du quorum et ouverture de la séance;
- 2 Adoption de l'ordre du jour;
- 3 Élection de la présidence (L.I.P. a.56);
- 4 Questions du public;
- 5 Dates et lieu de rencontre (L.I.P. a 67);
- 6 Dépôt des règles de régie interne (L.I.P. a 67);
- 7 Levée de l'assemblée.



## ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

504, 5<sup>e</sup> Avenue  
Verdun (Qc) H4G 2Z1  
Tél. : (514) 765-7595



### PROCÈS-VERBAL

Réunion du conseil d'établissement de l'école  
Notre-Dame-de-Lourdes

Tenue le 6 septembre 2018 à 21 h 00

#### Présences :

Mme Hélène Marchand	Parent
Mme Claudie Laprise	Parent
Mme Julie Villeneuve	Parent
Mme Mélanie Lacroix	Parent
Mme Myriam Francoeur	Parent
Mme Maude Paquin	Parent
Mme Sylvie Dubé	Enseignante
Mme Nathalie Brault	Enseignante
Mme Karine Tremblay	Enseignante
Mme Catherine Lamanque-Bélanger	Représentante des professionnels non enseignant.

#### Absences :

M. Éric Arseneault	Représentante des employés de soutien
Mme Astrid Mujinga	Représentante du SDG

Était également présent, Natalie Gilbert, directrice de l'école

## **1 Vérification du quorum et ouverture de la séance**

Constatant le quorum, et en l'absence d'une présidence, la direction ouvre officiellement la séance à 20h55

## **2 Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est proposé par Mme Francoeur et adopté.

## **3 Élection de la présidence (L.I.P. a.56);**

Mme Marchand et Mme Francoeur se manifestent, Mme Francoeur choisit de se désister et Mme Marchand est nommée présidente du conseil par les membres du conseil d'établissement

Mme Marchand est élue par acclamation

## **4 Questions du public**

En l'absence de public, aucune question n'est posée

## **5 Dates et lieu de rencontre (L.I.P. a 67)**

Madame Gilbert propose des dates.  
Les dates suivantes sont retenues :

Jeudi 6 septembre 2018	Jeudi 18 octobre 2018
Jeudi 13 décembre 2018	Jeudi 14 mars 2019
Jeudi 23 mai 2019	Jeudi 13 juin 2019

Le CÉ convient de faire les rencontres à partir de 18h30

Les dates et l'heure du début des rencontres sont convenues à l'unanimité

Résolution CÉ-2018-09-06 / R-001

## **6 Dépôt des règles de régie interne (L.I.P. a 67)**

Madame Marchand propose de travailler sur un document de règles de régie interne. Mme Francoeur offre son support. Mme Marchand nous fournira une ébauche au prochain CÉ.

Madame Francoeur nous informe que Mme Blier souhaite poursuivre son implication comme membre de la communauté. De plus, Mme Marchand nous informe qu'une personne du club optimiste s'est manifestée pour être le deuxième membre de la communauté. Le CÉ demande à ce que ces personnes nous informent de leur intérêt par écrit.

## **7 Levée de l'assemblée.**

Constatant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21 :19

---

Hélène Marchand  
Présidente du C.É.

---

Natalie Gilbert  
Directrice